

SPIRIT



CSF-FUNT ENTRAÎNEUR
FONCTIONNEL

16812595260

Soutien en ligne

Si vous avez besoin d'aide ou si vous rencontrez des problèmes avec votre unité Spirit, veuillez contacter le service clientèle pour obtenir de l'aide supplémentaire.



1-888-707-1880



customerservice@dyaco.ca

Table des matières

Enregistrement des produits.....	3
Avertissement / Instructions de sécurité	
Étiquettes du produits	4
Consignes de sécurité	5
Sécurité des installations	6
Précautions	7
Lignes directrices en matière de sécurité.....	8
Parties de l'appareil.....	10
Assemblage	11
Maintenance et entretien	17
Diagramme de la vue éclatée	18
Garantie	19

ENREGISTREMENT DES PRODUITS

Félicitations pour votre nouvel appareil et bienvenue dans la famille Spirit Fitness !

Nous vous remercions d'avoir acheté cet appareil de qualité de Spirit Fitness. Votre nouvel appareil a été fabriqué par l'un des principaux fabricants d'appareils de fitness au monde et bénéficie de l'une des garanties les plus complètes qui soient. Par l'intermédiaire de votre détaillant, Spirit Fitness fera tout ce qui est en son pouvoir pour rendre votre expérience de propriétaire aussi agréable que possible pour de nombreuses années.

Si l'appareil n'a pas été acheté directement auprès de Spirit Fitness, le détaillant local où vous avez acheté cet appareil est votre administrateur pour tous les besoins de garantie et de service de Spirit Fitness. Sa responsabilité est de vous fournir les connaissances techniques et le personnel de service nécessaires pour que vous soyez mieux informé et que les problèmes éventuels soient plus faciles à résoudre.

Veuillez prendre le temps d'enregistrer le nom du détaillant, son numéro de téléphone et la date d'achat ci-dessous afin de faciliter tout contact ultérieur. Nous apprécions votre soutien et nous nous souviendrons toujours que c'est grâce à vous que nous sommes en affaires.

Numéro de série	
Date d'achat	
Détaillant / Lieu d'achat	
Date d'installation	

ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Veuillez nous rendre visite à l'adresse www.dyaco.ca/warranty.html pour enregistrer votre achat.

ÉTIQUETTES DU PRODUIT

La page suivante présente des exemples d'étiquettes d'avertissement et d'autocollants de communication placés sur l'équipement dans le cadre du processus de fabrication.

Il est essentiel que les propriétaires maintiennent l'intégrité et l'emplacement de ces autocollants. Si vous constatez que des autocollants sont manquants ou endommagés, contactez votre détaillant ou distributeur local pour les remplacer.

Si des instructions ou des renseignements ne sont pas clairs, veuillez communiquer immédiatement avec le service à la clientèle de DYACO CANADA INC.

NOTE : LES AUTOCOLLANTS ET LES ÉTIQUETTES NE SONT PAS REPRÉSENTÉS À L'ÉCHELLE

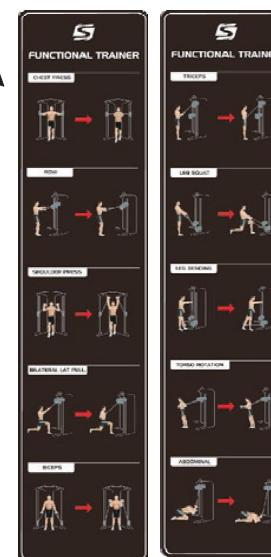
Autocollant d'avertissement



Autocollant du numéro de série



Autocollant d'avertissement pour l'exercice



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lisez attentivement le manuel du propriétaire avant d'assembler, d'entretenir ou d'utiliser l'équipement. Il incombe au propriétaire de l'établissement et/ou de l'équipement d'enseigner aux utilisateurs le fonctionnement correct de l'équipement et de vérifier toutes les étiquettes.



AVERTISSEMENT - Le non-respect de ces mesures de sécurité peut entraîner des blessures graves :

1. Obtenir un examen médical avant de commencer un programme d'exercices.
2. Arrêtez l'exercice si vous vous sentez faible, si vous avez des vertiges ou si vous ressentez des douleurs et consultez votre médecin.
3. Obtenir des instructions avant de l'utiliser.
4. Lisez et comprenez le manuel d'utilisation et tous les avertissements affichés sur l'appareil avant de l'utiliser.
5. Les enfants (12 ans et moins) doivent être tenus à l'écart. Les adolescents (13 ans et plus) et les personnes handicapées doivent être surveillés.
6. Maintenir le corps et les vêtements à l'écart de toutes les pièces mobiles.
7. N'utilisez l'appareil que pour l'usage auquel il est destiné. Ne modifiez pas l'appareil.
8. Inspecter l'appareil avant de l'utiliser. NE PAS utiliser l'appareil s'il semble endommagé ou inopérant.
9. Inspecter tous les câbles et toutes les connexions avant l'utilisation. NE PAS utiliser si l'un des composants est usé, effiloché ou endommagé.
10. N'essayez PAS de réparer un appareil cassé ou bloqué. Prévenir le personnel de l'établissement.

11. NE PAS utiliser si les protections sont manquantes ou endommagées.
12. Veillez à ce que la goupille de poids soit complètement insérée. N'utilisez que la goupille fournie par le fabricant.
13. En cas de doute, demandez de l'aide.
14. Ne jamais coincer les poids dans une position surélevée. N'utilisez PAS cet appareil s'il se trouve dans cet état.
15. Demander l'aide du personnel de l'établissement. NE PAS utiliser d'haltères ou d'autres poids incrémentaux, à l'exception de ceux fournis par le fabricant.
16. Signaler à l'établissement tout dysfonctionnement, dommage ou réparation.
17. Remplacer les étiquettes d'avertissement si elles sont endommagées, usées ou illisibles.
18. NE PAS utiliser cet appareil à l'extérieur.
19. Limite de poids maximale de l'utilisateur : 400 lbs.



Veillez à prendre connaissance des restrictions de poids de votre nouvel appareil et à vous y conformer. Dans le cas contraire, vous risquez de vous blesser gravement ou d'endommager votre appareil.

SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS



ATTENTION !

- Lisez attentivement le manuel du propriétaire avant d'assembler, d'entretenir ou d'utiliser l'appareil.
- Veillez à ce que chaque appareil soit installé et utilisé sur une surface plane et solide.
- Veillez à ce que tous les utilisateurs soient correctement formés à l'utilisation de l'équipement.
- Veillez à ce qu'il y ait suffisamment d'espace pour permettre l'accès et l'utilisation de l'équipement en toute sécurité.
- Effectuez des contrôles d'entretien réguliers de l'équipement. Portez également une attention particulière à toutes les zones les plus susceptibles de s'user, notamment (mais pas exclusivement) les câbles, les poulies, les courroies et les poignées.
- Remplacer immédiatement les composants usés ou endommagés. S'il n'est pas possible de remplacer immédiatement les composants usés ou endommagés, il faut les mettre hors service jusqu'à ce que la réparation soit effectuée.
- N'utiliser que les composants fournis par Dyaco Canada Inc. pour entretenir/réparer l'équipement.
- Tenir un registre des réparations de toutes les activités d'entretien.
- Inspecter tous les câbles, courroies et connexions avant l'utilisation. NE PAS utiliser si l'un des composants est usé, effiloché ou endommagé.

REMARQUE : Il incombe à l'utilisateur/au propriétaire ou à l'exploitant de l'installation de veiller à ce que l'entretien régulier soit effectué.

PRÉCAUTIONS

Ces consignes de sécurité s'adressent à vous en tant que propriétaire de l'équipement de musculation fabriqué par Dyaco Canada Inc. Veuillez former tous vos utilisateurs et votre personnel de conditionnement physique à suivre ces consignes de sécurité.

À FAIRE

- Encouragez chacun de vos utilisateurs à discuter de son programme de santé ou de mise en forme avec un professionnel de la santé.
- Arrêtez d'utiliser votre équipement de musculation si vous avez des vertiges ou si vous vous sentez faible.
- Effectuez un entretien préventif régulier.
- Faites l'exercice lentement jusqu'à ce que vous atteigniez un certain niveau de confort.

À NE PAS FAIRE

- Ne laissez pas des enfants sans surveillance utiliser l'équipement de musculation.
- Ne pas utiliser sans chaussures de sport appropriées.
- Ne pas utiliser à l'extérieur ou dans une piscine fermée.
- Ne laissez pas tomber ou n'insérez pas d'objet, vos mains ou vos pieds dans une ouverture ou dans la zone du produit.
- N'essayez pas de retirer les haubans ou de modifier l'équipement de musculation.



AVERTISSEMENT

- Votre équipement de musculation fabriqué par Dyaco Canada Inc. est conçu pour l'exercice dans un environnement commercial ou de consommation.
- Veuillez consulter votre médecin avant de commencer un programme d'exercices.
- Ne vous poussez pas à l'excès. Arrêtez-vous si vous vous sentez faible, étourdi ou épuisé. Faites preuve de bon sens pendant l'entraînement.
- Lisez le manuel d'utilisation dans son intégralité avant d'utiliser l'équipement de musculation.
- Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures ou la mort.

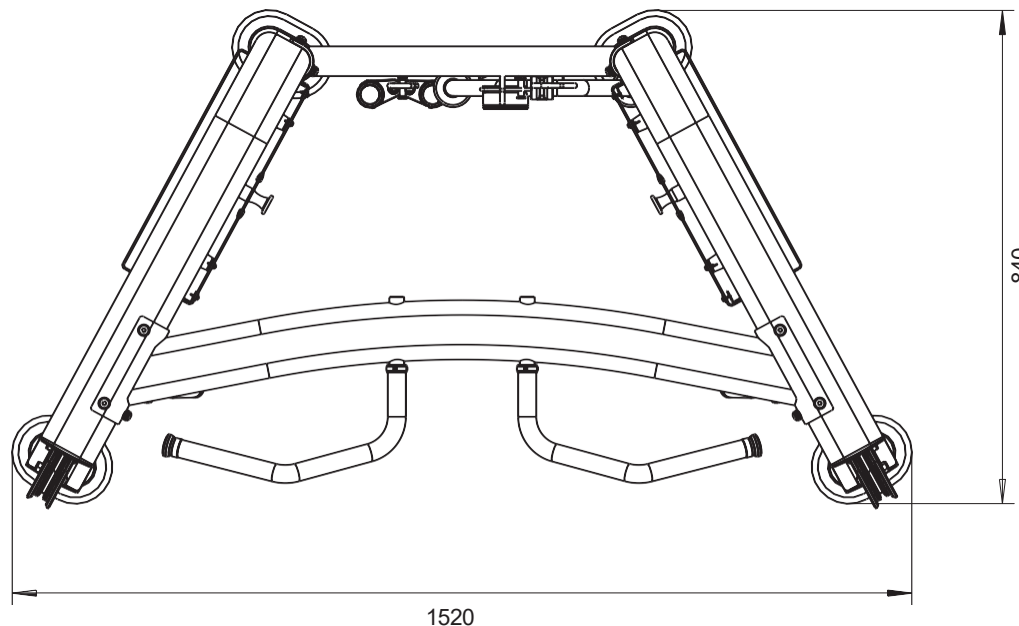
LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Dyaco Canada Inc. recommande que tous les appareils de conditionnement physique soient utilisés dans un endroit supervisé. Il est recommandé que l'équipement soit situé dans une zone dont l'accès est contrôlé. Le contrôle est la responsabilité du propriétaire. L'étendue du contrôle est à la discrétion du propriétaire. Il incombe à l'acheteur/utilisateur des produits de Dyaco Canada Inc. de lire et de comprendre le manuel d'utilisation et les étiquettes d'avertissement, ainsi que d'enseigner à toutes les personnes, qu'il s'agisse d'utilisateurs finaux ou de personnel de supervision, comment utiliser l'équipement de façon appropriée.

- N'utilisez la machine que de la manière décrite dans le manuel. Le non-respect des instructions peut entraîner des blessures.
- Ne pas s'appuyer ou tirer sur le cadre ou tout composant, que la machine soit à l'arrêt ou en cours d'utilisation.
- Une utilisation inappropriée ou incorrecte peut entraîner des blessures pour les utilisateurs ou des tiers (spectateurs).
- N'utilisez pas la machine si elle n'est pas placée sur une surface plane et solide ou si elle n'est pas correctement installée.
- Prévoir un périmètre de sécurité adéquat entre la machine, les murs et les autres équipements afin de garantir que l'installation dispose de l'espace nécessaire à l'utilisation et à la formation.

Surface active et zone d'entraînement

La surface active doit être au moins 63" (160cm) plus grande que la zone d'entraînement dans les directions à partir desquelles on accède à l'équipement. La surface active doit également comprendre la zone de descente d'urgence.



ASSEMBLAGE ET CONFIGURATION

Suivez les procédures suivantes pour déballer et assembler votre équipement de musculation fabriqué par Dyaco Canada Inc.

Déballage et pièces

1. Positionner le carton d'expédition de manière à ce que l'extrémité lourde soit située en bas.
2. Coupez les sangles, puis soulevez le carton au-dessus de l'appareil et déballiez-le. Retirez toutes les pièces du carton d'expédition et des inserts en mousse, et vérifiez que toutes les pièces sont incluses dans votre envoi :
3. Repérez l'ensemble du matériel. Le matériel est divisé en quatre étapes. Retirez d'abord les outils. Pour éviter toute confusion, retirez le matériel de chaque étape au fur et à mesure des besoins. Les numéros dans les instructions qui sont entre parenthèses (#) sont le numéro d'article du dessin d'assemblage pour référence.

REMARQUE : Tous les outils nécessaires à l'assemblage de l'équipement de musculation sont inclus dans l'emballage. S'il vous manque l'une des pièces énumérées ci-dessus, vérifiez que le matériel d'emballage et la boîte n'ont pas été oubliés.

S'il manque des pièces ou si vous avez des questions sur le fonctionnement de l'appareil, veuillez appeler le service après-vente de Dyaco Canada Inc. ou le distributeur qui vous a vendu le produit. Préparez votre numéro de série.

ATTENTION : Les dommages causés à l'équipement de musculation pendant l'assemblage ne sont pas couverts par la garantie limitée de Dyaco Canada Inc. Veiller à ne pas faire tomber ou basculer l'appareil de musculation sur le côté.

Placez soigneusement l'équipement de musculation en position verticale normale sur une surface stable afin qu'il ne se renverse pas pendant l'assemblage. Protégez l'environnement en ne jetant pas ce produit avec les ordures ménagères. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou d'un centre de traitement des déchets agréé pour obtenir des conseils et des possibilités de recyclage.

PARTIES DE L'APPAREIL

Diagrammes
d'entraînement

Tiges de guidage

Couvercle

Poignée de réglage
de la hauteur de
la poulie

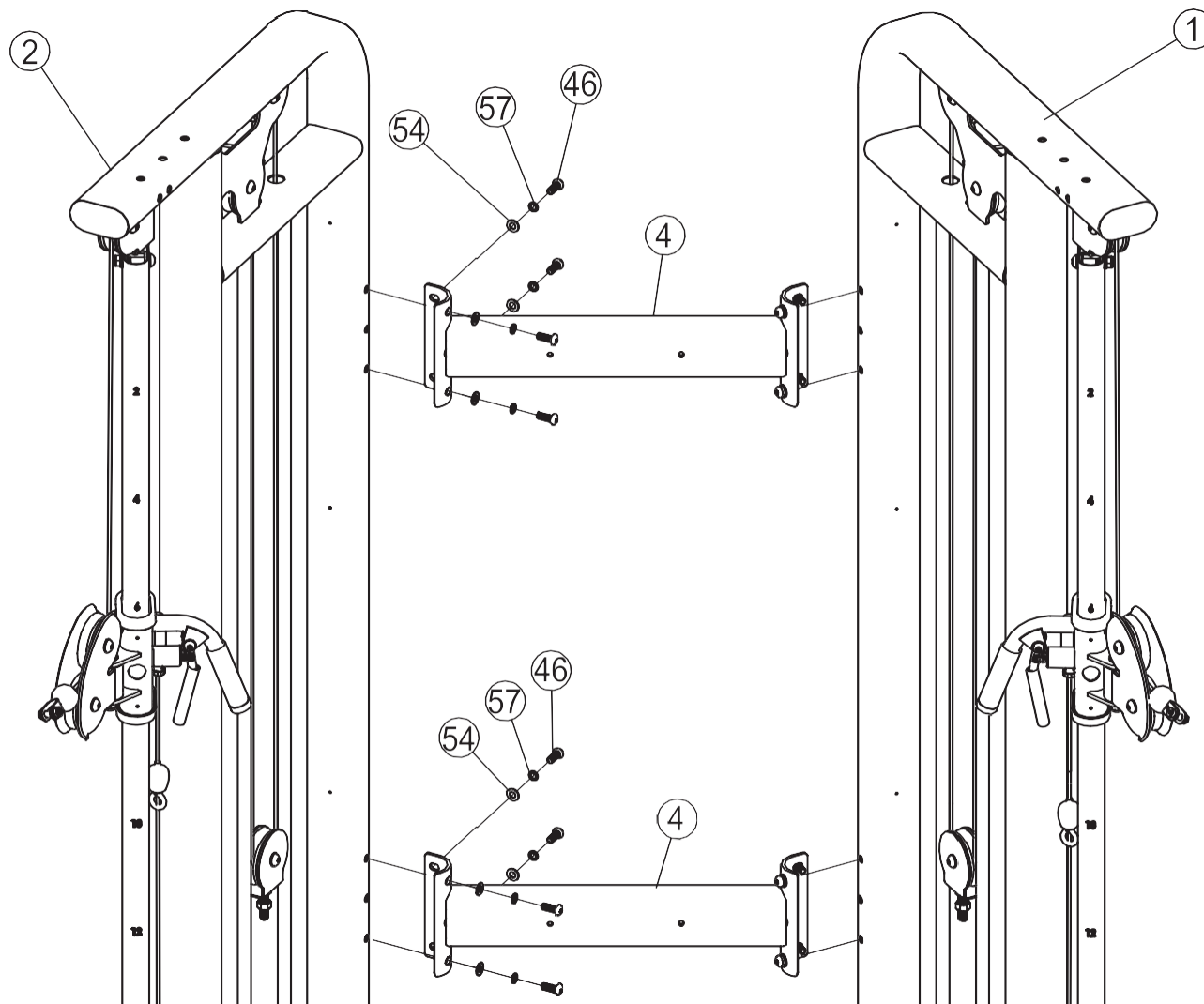
Couvercle

Accessoires



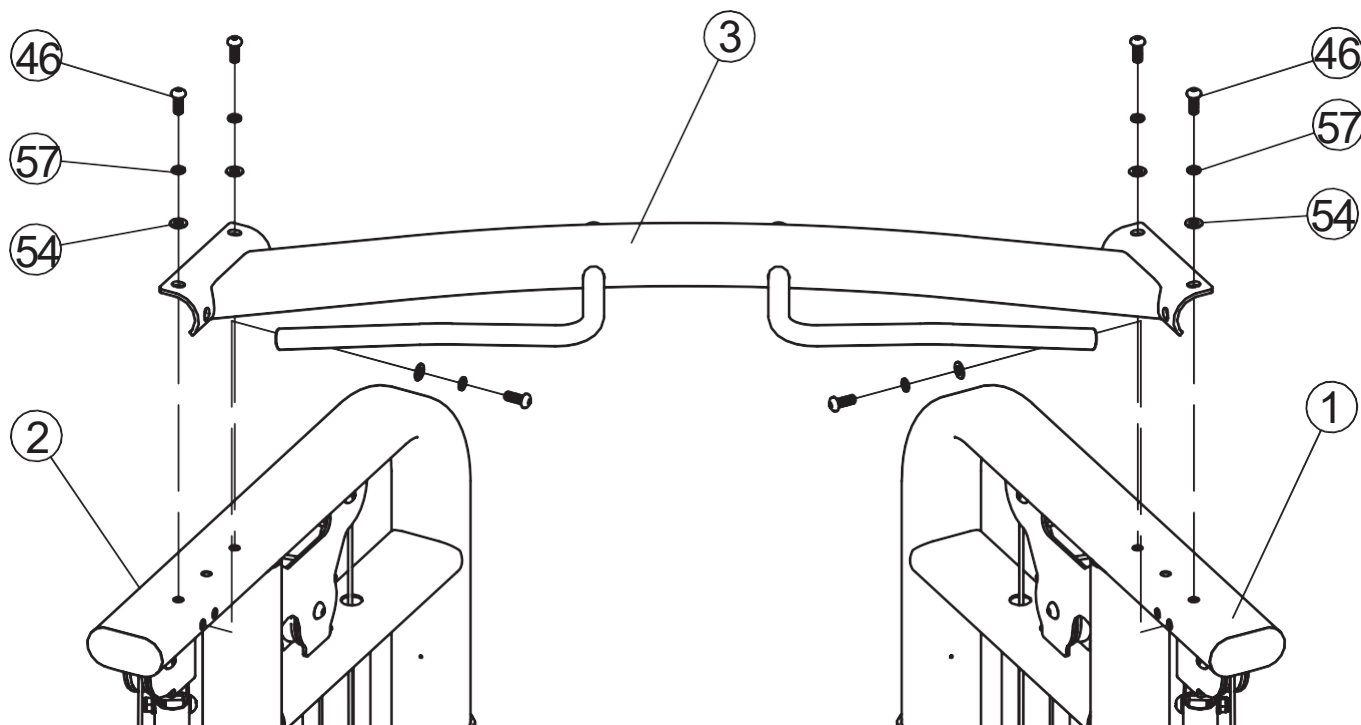
ASSEMBLAGE - PREMIÈRE ÉTAPE

No.	Description	Spec	Qté
001	Cadre gauche		1
002	Cadre droit		1
004	Cadre transversal		2
046	Vis à tête creuse	M10*25	16
054	Rondelle plate	$\varnothing 20 * \varnothing 10.5 * 2$	16
057	Rondelle élastique	M10	16



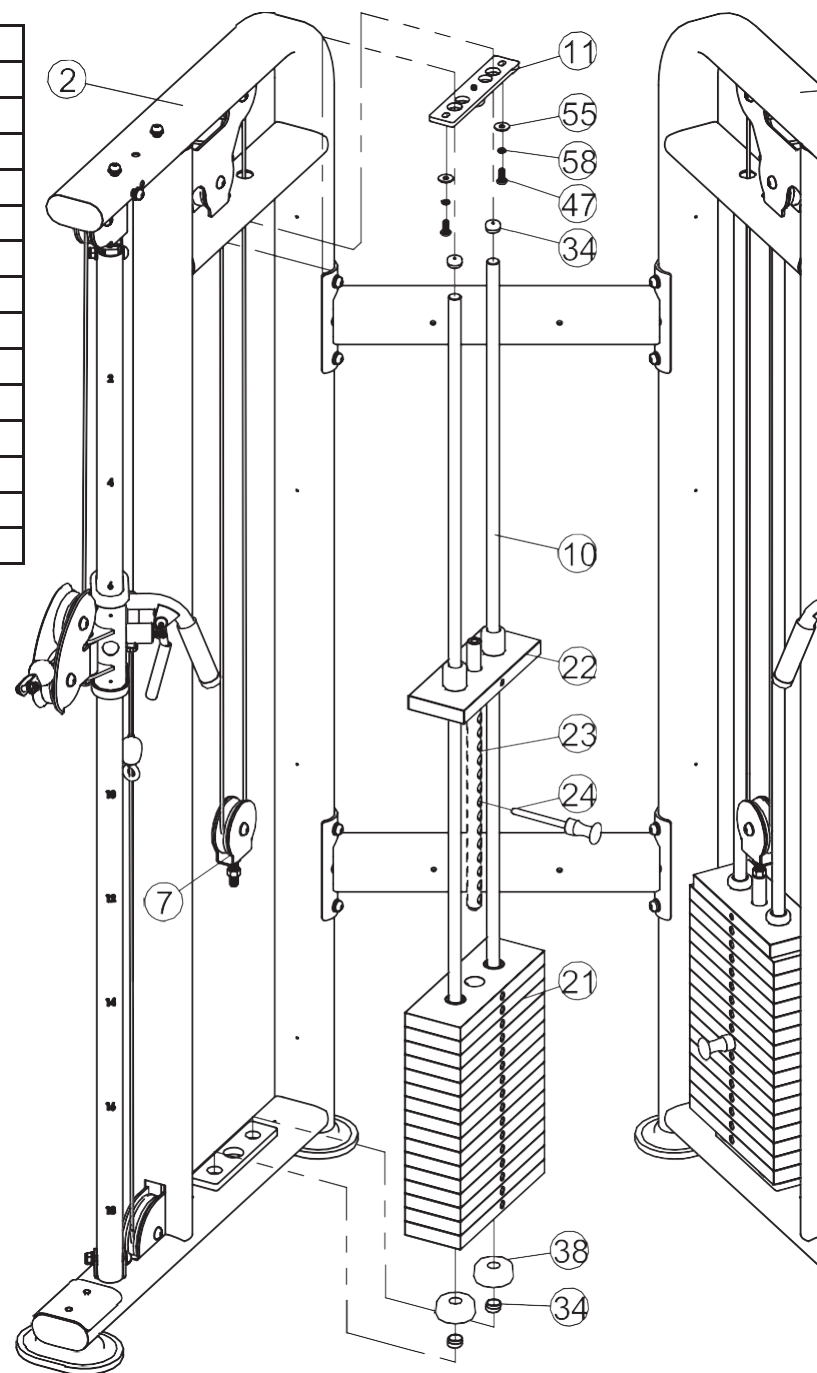
ASSEMBLAGE - DEUXIÈME ÉTAPE

No.	Description	Spec	Qté
001	Cadre gauche		1
002	Cadre droit		1
003	Support de poutre supérieure		1
046	Vis à tête creuse	M10*25	6
054	Rondelle plate	$\phi 20 \times \phi 10.5 \times 2$	6
057	Rondelle élastique	M10	6



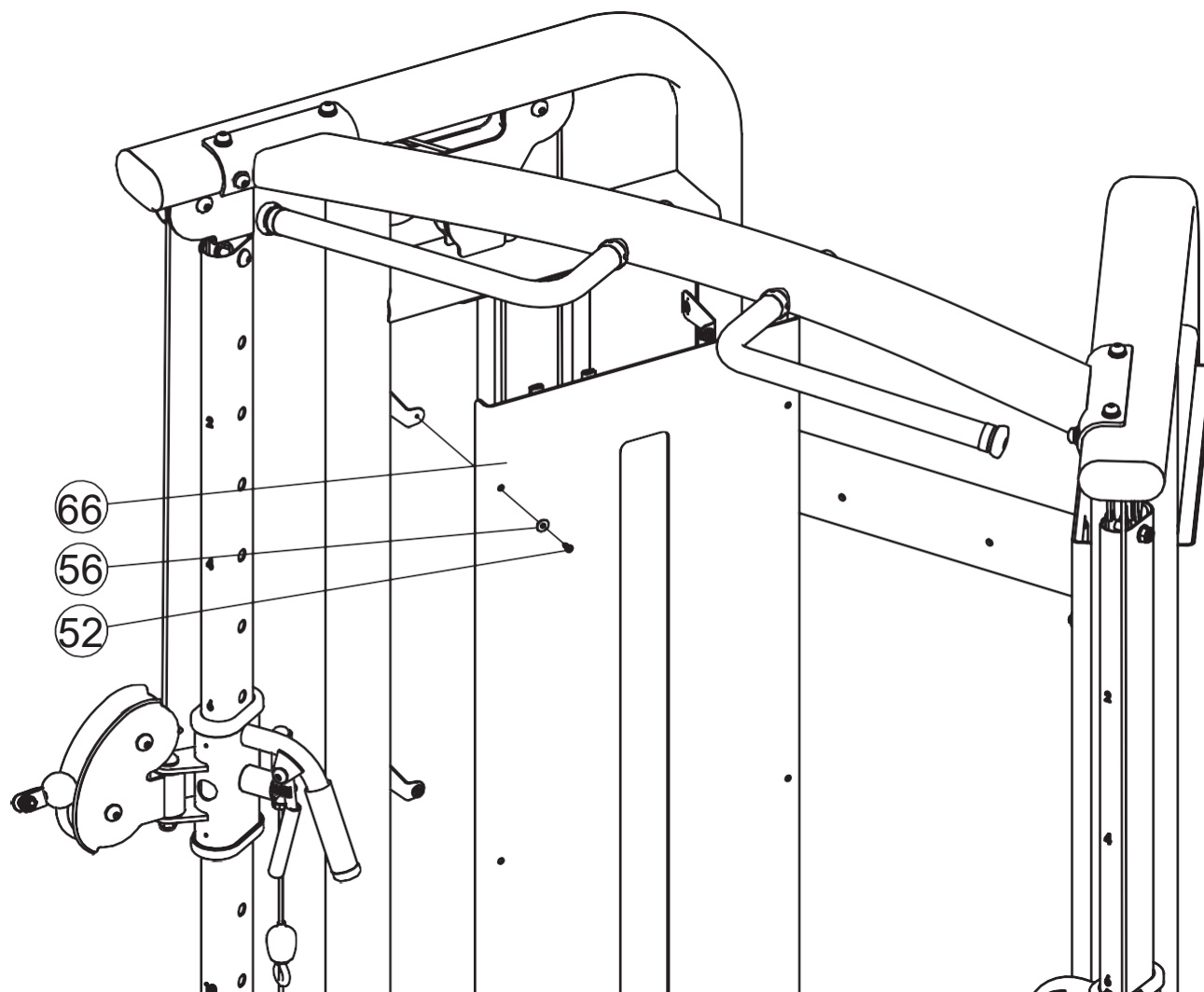
ASSEMBLAGE - TROISIÈME ÉTAPE

No.	Description	Spec	Qté
001	Cadre gauche		1
002	Cadre droit		1
007	Support de poulie		2
010	Tige de guidage	$\phi 20 \times 1726$	4
011	Plaque de fixation de la tige de guidage		2
021	Pile de poids de 10LB		32
022	Ensemble de contrepoids 10LB		2
023	Tige à 17 trous		2
024	Goupille de sélection		2
034	Couvercle d'embout de tige		8
038	Pare-chocs en caoutchouc	$\phi 62 \times \phi 20 \times 26$	4
047	Vis à tête parapluie à douille hexagonale	M8*25	4
055	Grande rondelle	$\phi 24 \times \phi 8.4 \times 2$	4
058	Rondelle élastique	M8	4



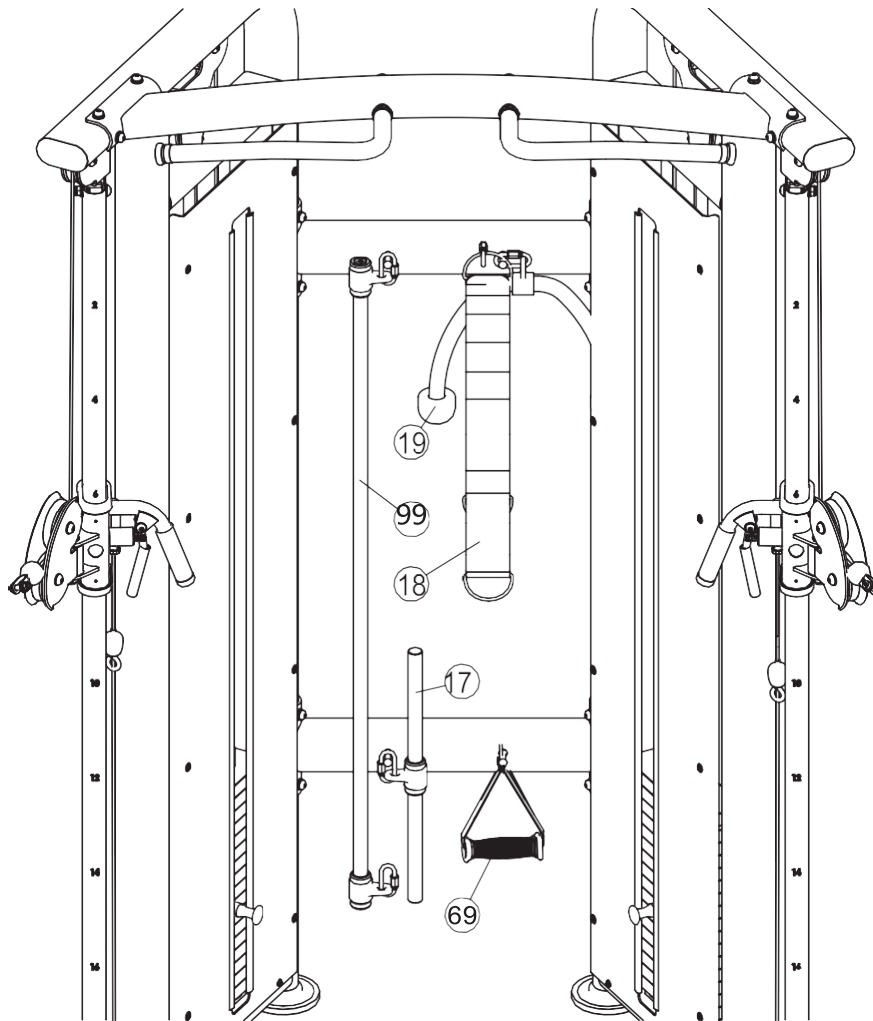
ASSEMBLAGE – QUATRIÈME ÉTAPE

No.	Description	Spec	Qté
052	Vis à tête cylindrique cruciforme	ST4.2*16	20
056	Grande rondelle	$\varnothing 15 * \varnothing 5.3 * 1.2$	20
066	Couvercle frontal		2

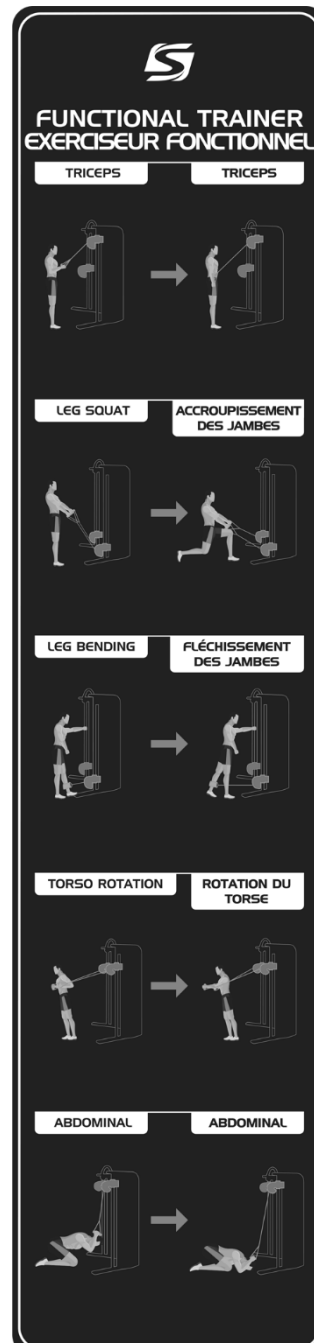
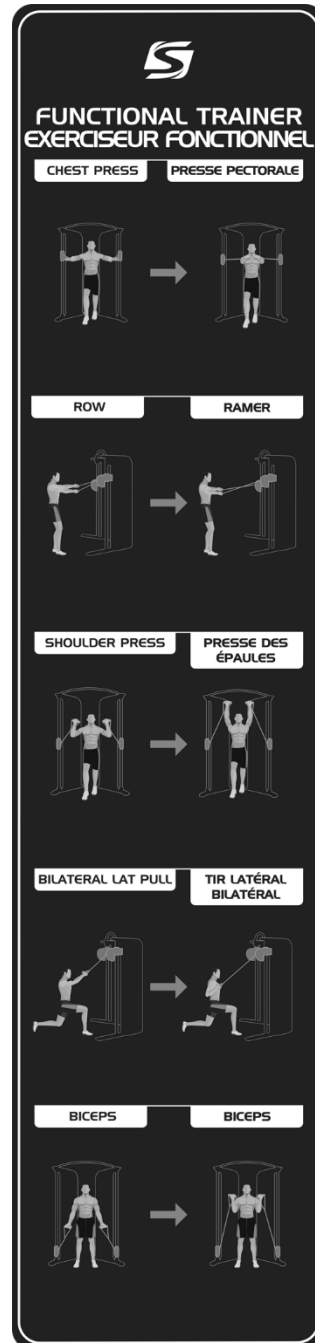


ASSEMBLAGE – CINQUIÈME ÉTAPE

No.	Description	Spec	Qté
017	Jeu de poignées courtes		1
018	Jeu de genouillères		1
019	Ensemble de cordes de traction		1
069	Poignées		2
099	Jeu de poignées de squat		1



DÉBUT DE LA SÉANCE



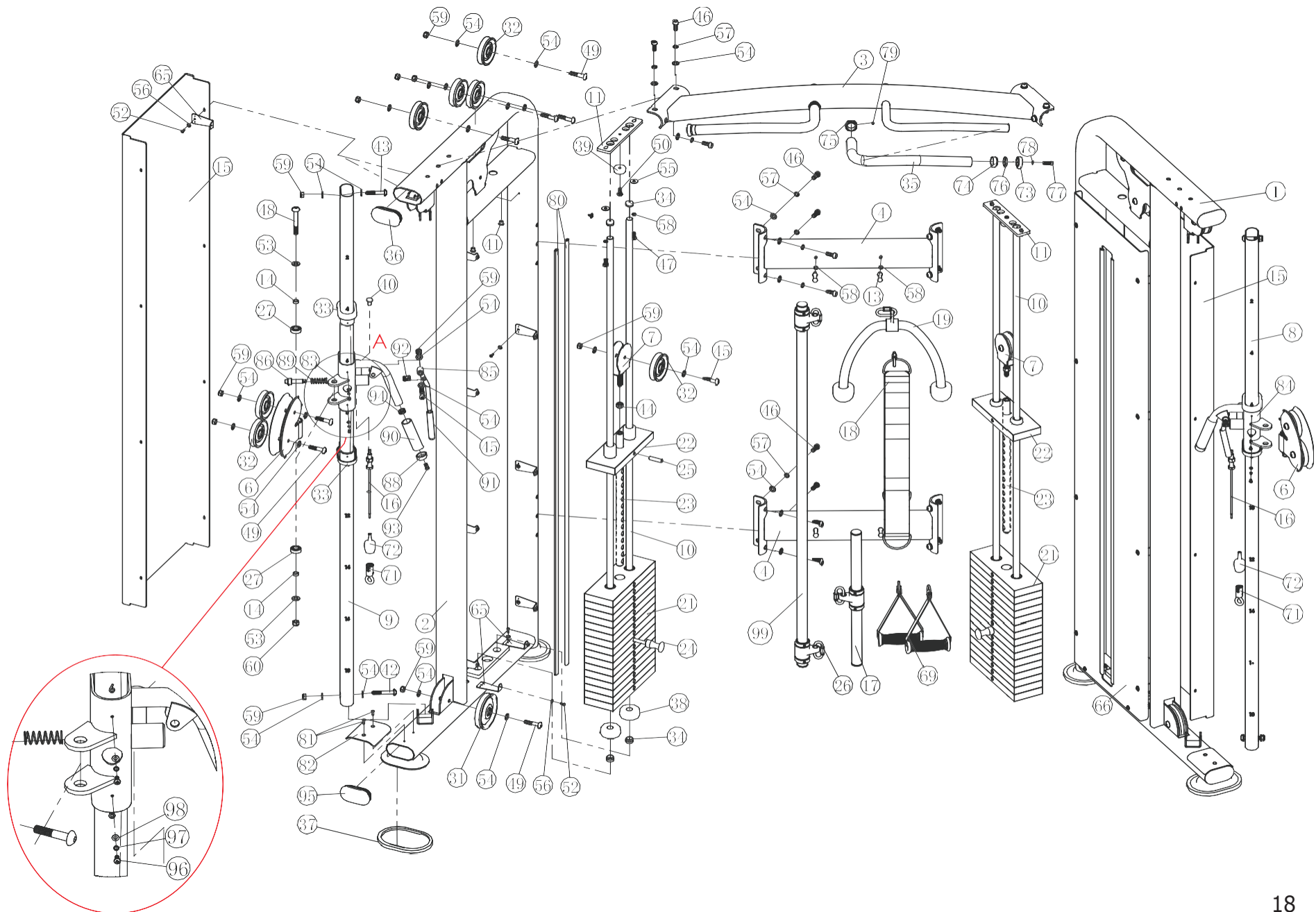
ENTRETIEN

Un programme d'entretien préventif régulier de tous les équipements de fitness garantit que les produits fonctionnent dans des conditions optimales sans affecter l'expérience d'exercice de l'utilisateur final. Pour faciliter le régime d'entretien, il est recommandé de diviser l'entretien en activités quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles : Activités quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles. Le tableau ci-dessous indique les activités d'entretien préventif à effectuer.

Toutes les activités d'entretien préventif doivent être effectuées régulièrement. L'exécution d'activités d'entretien préventif de routine peut aider à assurer un fonctionnement sûr et sans problème de tout l'équipement de Dyaco Canada Inc. Dyaco Canada Inc. n'est pas responsable de l'inspection et de l'entretien réguliers de vos machines. Instruire tout le personnel sur les mesures d'inspection et d'entretien de l'équipement ainsi que sur le signalement et l'enregistrement des accidents.

Action	Quotidiennement	Hebdomadaire	Mensuel	Bimensuel
Nettoyage				
Poignées	✓			
Cadre principal		✓		
Tige de guidage			✓	
Tour interne				✓
Inspecter				
Courroie / Câbles		✓		
Fixations			✓	
Poignées			✓	
Étiquettes			✓	
Poulies				✓
Cadre principal				✓
Lubrifier				
Tiges de guidage			✓	

DIAGRAMME DE LA VUE ÉCLATÉE



GARANTIE - COMMERCIALE

Entraîneur Fonctionnel GARANTIE LIMITÉE

Dyaco Canada Inc. garantit l'unité pour la période de temps indiquée ci-dessous à partir de la date d'installation, telle que déterminée par le reçu de vente, ou en l'absence d'un reçu de vente, dix-huit (18) mois à partir de la date d'expédition originale de l'usine. Les responsabilités de Dyaco Canada Inc. comprennent la fourniture de pièces neuves ou remises à neuf, au choix de Dyaco Canada Inc. et le soutien technique à nos concessionnaires indépendants et à nos organismes de service. En l'absence d'un concessionnaire ou d'un organisme de service, ces garanties seront administrées directement par Dyaco Canada Inc. La période de garantie s'applique aux composants suivants :

Garantie commerciale	10 ans	5 ans	6 mois	1 an
	Cadre / Soudures / Cames / Plaques	Coussinets / Paliers / Amortisseurs / Poulies / Tiges de guidage	Peinture et finitions / Câbles / Poignées / Bande / Accessoires / Toutes les autres pièces	Composants de la goupille de traction / Main-d'œuvre

RESPONSABILITÉS NORMALES DE L'ÉTABLISSEMENT

L'ÉTABLISSEMENT EST RESPONSABLE DES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS :

1. L'enregistrement de la garantie doit être effectué en ligne dans les 10 jours suivant la date de livraison pour valider la garantie limitée du fabricant.
2. Utilisation correcte de l'appareil de fitness conformément aux instructions fournies dans le présent manuel.
3. Les dépenses engagées pour rendre l'équipement de fitness accessible en vue de son entretien, y compris tout article ne faisant pas partie de l'équipement de fitness au moment où il a été expédié de l'usine.
4. Les dommages causés à la finition de l'équipement de fitness pendant le transport, l'installation ou après l'installation.
5. L'entretien courant de l'appareil, tel qu'il est spécifié dans le présent manuel.

GARANTIE - SUITE

EXCLUSIONS

Cette garantie ne couvre pas les éléments suivants

1. LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, COLLATÉRAUX OU ACCESSOIRES TELS QUE LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES FRAIS ACCESSOIRES RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE ÉCRITE OU IMPLICITE. REMARQUE : Certaines provinces n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.
2. Remboursement des appels de service à l'établissement. Remboursement au détaillant des appels de service qui n'impliquent pas de dysfonctionnement ou de défaut de fabrication ou de matériau, pour les appareils qui sont au-delà de la période de garantie, pour les appareils qui sont au-delà de la période de remboursement des appels de service, pour les équipements de fitness qui ne nécessitent pas le remplacement de composants, ou pour les équipements de fitness qui ne sont pas utilisés par un établissement ne payant pas de redevances ou par un ménage.
3. Les dommages causés par des services effectués par des personnes autres que les entreprises de service autorisées de Dyaco Canada Inc. ; l'utilisation de pièces autres que les pièces d'origine de Dyaco Canada Inc. ; ou des causes externes telles que la corrosion, la décoloration de la peinture ou du plastique, les altérations, les modifications, l'abus, la mauvaise utilisation, l'accident, l'entretien inadéquat, l'alimentation électrique inadéquate ou les cas de force majeure.
4. Les produits dont le numéro de série d'origine a été retiré ou modifié.
5. Les produits qui ont été vendus, transférés, troqués ou donnés à un tiers.
6. Les produits qui n'ont pas d'enregistrement de garantie dans les dossiers de Dyaco Canada Inc. Dyaco Canada Inc. se réserve le droit de demander une preuve d'achat si aucun enregistrement de garantie n'existe pour le produit.
7. CETTE GARANTIE REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET/OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.
8. Produit utilisé dans les prisons et les établissements pénitentiaires.

GARANTIE - SUITE

SERVICE

La période de garantie de main d'oeuvre est de douze (12) mois à compter de la date d'installation ou de dix-huit (18) mois à compter de la date d'expédition à l'usine, telle que déterminée par le numéro de série, si une intervention est nécessaire. En cas d'intervention, il est dans votre intérêt d'obtenir et de conserver tous les reçus. Cette garantie écrite vous confère des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient d'une province à l'autre. Le service prévu par cette garantie doit être obtenu en suivant les étapes suivantes, dans l'ordre :

1. Contactez votre détaillant autorisé Dyaco Canada Inc. OU
2. Contacter le service après-vente autorisé de Dyaco Canada Inc.
3. Si vous avez des questions sur l'endroit où vous pouvez obtenir un service, contactez notre service après-vente au (888) 707-1880.
4. L'obligation de Dyaco Canada Inc. en vertu de cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement, au choix de Dyaco Canada Inc., du produit par l'un de nos centres de service autorisés. Toutes les réparations doivent être préautorisées par Dyaco Canada Inc.
5. Le propriétaire est responsable de l'emballage adéquat lors du retour à Dyaco Canada Inc. Dyaco Canada Inc. n'est pas responsable des dommages causés par le transport. Faire toutes les réclamations pour les dommages causés par le transport auprès du transporteur approprié. **NE PAS ENVOYER D'APPAREIL A NOTRE USINE SANS NUMERO D'AUTORISATION DE RETOUR.** Tout appareil arrivant sans numéro d'autorisation de retour sera refusé.
6. Pour toute information complémentaire, ou pour contacter notre service après-vente par courrier, envoyez votre correspondance à l'adresse suivante :

DYACO CANADA INC.
5955 Don Murie St
Niagara Falls, ON L2G 0A9

Les caractéristiques ou spécifications du produit telles que décrites ou illustrées peuvent être modifiées sans préavis. Toutes les garanties sont données par Dyaco Canada Inc.

15955 Don Murie, Niagara Falls, ON L2G 0A9 Téléphone : 888-707-1880 Fax : 905-353-8968